



Note SNEP-FSU –et pour FSU CDFN novembre 2020 – projet PLF 2021

Un PLF 2021 « de relance... du monde d'avant. »

Il est construit avec le contexte actuel covid 19 et avec des prévisions SUR 2021 encore plus incertaines, volatiles que d'habitude.

Quelques chiffres : Ce PLF est conçu sur une prévision de croissance du PIB de +8 %. Le Déficit public serait établi à 6,7 % (153 milliards (Mds)). Prévision de l'inflation à 0,6 % pour 2020 ce qui correspond à une stagnation.

Les dépenses nettes de l'État sont en recul de 1,4 milliard d'euros entre 2020 et 2021. Elles atteignent 448,8 Mds d'euros. Mais sur le seul budget général, la baisse des dépenses atteint 5,9 milliards d'euros. En intégrant le « plan de relance », au final la hausse de ces dépenses est de 0,4 %, inférieure à celle de 2019 et avec une inflation prévue à 0,6%. C'est donc bien un tour de vis qui est, en pleine crise, imposé à l'État.

La philosophie de ce budget, avec une partie du plan de relance (planifié sur deux ans), est axée sur l'offre et les entreprises. Les cadeaux fiscaux, les aides massives annoncées aux entreprises avec le plan de relance inséré dans ce PLF 2021 ne sont conditionnés par aucune contrepartie en termes de maintien de l'emploi, ni de transition écologique sérieuse. La baisse d'impôt de production (moins 10 Mds par an sur 2 ans) est une nouvelle perte de recettes pour l'Etat. Elle se répercutera selon l'association des Maires de France (AMF) sur leurs recettes fiscales s'ajoutant à la baisse de la taxe d'habitation, limitant leur autonomie budgétaire et leurs voilures sur les services publics locaux.

On peut estimer que ce PLF 2021 s'inscrit dans une continuité néolibérale qui n'est pas à la hauteur de l'urgence de la transition écologique et qui renforcera les inégalités depuis 2017 (voir les rapports). Ceci même si le ratio dépenses publiques (DP) sur PIB est en hausse à plus de 58% mais par le simple effet mécanique d'une augmentation des DP et d'une baisse du PIB .

L'emploi de fonctionnaires, élément révélateur de l'idéologie néo libérale, seul dogme à ne pas sauter !

Bruno Le Maire s'est d'ailleurs félicité que le gouvernement ne « crée pas d'emplois publics » pendant la crise.

Les réalités sociales du pays, comme la crise des gilets jaunes et la contestation sociale dans son ensemble ont contraint le Président Macron à renoncer à sa promesse de campagne de détruire 50 000 emplois dans la fonction publique sur le quinquennat, ramené à 10 500 l'an dernier, un objectif qui ne devrait pas pouvoir être atteint. Pour autant le gouvernement en détruit chaque année autant qu'il peut !

Ainsi pour 2021 il est prévu une légère baisse en solde de l'emploi public de 157 ETP alors qu'il faudrait recruter massivement et investir dans les services publics.

Ce solde cache des attaques lourdes sur certains ministères : travail - 496 emplois, transition écologique – 947 emplois, économie et des finances - 2 163 emplois !!! Comme l'an dernier, exactement dans les mêmes volumes, les plafonds d'emploi progressent à l'intérieur (+1369) et à la justice (+1500). On peut apprécier cette hausse par rapport aux besoins et missions de ces ministères

mais cela s'inscrit dans une définition très restrictive des missions de notre Etat républicain (laïque et social) et d'un affaiblissement de l'action globale, en particulier sociale de l'État, car dans l'éducation, la recherche, la culture, la santé, l'écologie, la lutte contre la fraude fiscale, le respect du code du travail, ... les moyens n'y sont pas du tout . Ceci entraîne la poursuite de l'affaiblissement du démantèlement de l'Etat social et stratège pour la transition écologique.

La dette prétexte à la stratégie du choc.

Le ratio Dette sur PIB correspondrait à 116 % contre 98 % en 2019 et 60 % il y a 13 ans, alors que la charge de la dette, elle, baisse pour cause de taux d'intérêt très faible (37 Mds). (De 2009 à 2019, la charge d'intérêt a baissé de 14 Md€ alors que la dette a augmenté de 950 Md€ de fin 2008 à fin 2018 source Insee.).

Le ministre des finances, insiste depuis des semaines sur la nécessité de rembourser la dette. Pourtant si celle-ci augmente en stock, l'État ne remboursera réellement jamais, car il fait régulièrement rouler son capital (sa dette) en réempruntant au terme de celui-ci. Un état contrairement à un particulier, une entreprise ou une collectivité territoriale, ne rembourse que les intérêts par an (dits charges de la dette) et pas d'annuité en capital. Il rembourse ce capital au terme de la durée choisie d'emprunt (2ans, 10 ans, 20 ans, 50 ans ...).

Et par contre actuellement le coût de son remboursement (les intérêts), lui, baisse car les taux sont quasi nuls. De quoi relativiser « l'anxiogénéisation » de la dette publique et des déficits publics pour financer tous les besoins sociaux, d'emploi, des outils de travail, ... qui sont incontournables.

pascal.anger@snefsu

24/11/2020